

Article AlterEchos – 22/12/16

La formation en construction se lance dans le durable



Grâce à cette formation, des apprentis maçons, électriciens, chauffagistes, etc. pourront être initiés concrètement à l'économie circulaire. ©clement127

- Publié le 22 décembre, 2016
- Par Aubry Touriel



L'économie circulaire n'est pas encore très implantée dans le secteur de la construction. Zoom sur une formation bruxelloise inédite qui familiarise les apprentis à ce concept.

En mars 2016, le gouvernement de la Région bruxelloise adopte le programme régional d'économie circulaire (PREC). À l'aide de 111 mesures, l'objectif est de développer l'économie circulaire au sein de la Région à travers différents secteurs.

Et la formation en construction durable en fait partie : en collaboration avec d'autres partenaires, [le centre de formation EFP](#) a lancé le projet BRIC (« Build Reversible In Concept »). Cela consiste en la construction d'un module durable, évolutif et réversible. BRIC sera notamment consacré à une gestion rationnelle et intelligente des ressources en favorisant les circuits courts.

Cette démarche s'inscrit aussi dans le cadre de l'initiative européenne BAMB (Buildings As Material Banks). Ce programme financé par l'Union européenne a plusieurs objectifs. Il vise à développer

l'économie circulaire, les matériaux naturels et créer une banque de données réutilisables pour favoriser la traçabilité des matériaux de construction.

Trois projets en un

« *BRIC est un projet de 4 ans. Cette année, nous sommes dans la phase de préparation. La formation commencera concrètement en septembre 2017. Chaque année, tous les participants construisent un module pédagogique. Il y aura 3 projets différents (dé)montables en 3 ans* », explique Caroline Morizur, porteuse de projets à l'EFP.

Au niveau du calendrier, chaque année est divisée en trois parties. De septembre à décembre, c'est la phase de chantier où l'on construit le bâtiment. De janvier à mai, le bâtiment est prêt et abrite les activités prévues. Finalement, la phase de démontage se déroule de mai à juin.

Il s'agira d'un bâtiment passif ou autonome d'environ 60 m² : 40 m² au sol et 20 m² en mezzanine et sera construit à partir de matériaux utilisés. En fonction des années, le bâtiment servira tour à tour de salle de réunion ou de petite boutique où des artisans pourront venir vendre leurs produits.

Adapte-toi ou crève

Grâce à cette formation, des apprentis maçons, électriciens, chauffagistes, etc. pourront être initiés concrètement à l'économie circulaire. « *Le secteur de la construction est déjà en mutation, mais ça concerne surtout les marchés publics, les gros projets. Les particuliers devront aussi à l'avenir se poser la question des déchets* », avertit Caroline Morizur.

Même si, a priori, les constructeurs n'étaient pas vraiment demandeurs d'économie circulaire, ils s'adaptent. La porteuse de projet chez EFP confirme : « *J'ai rencontré des grandes entreprises de construction générale [...] et la question des déchets n'est pas souvent leur priorité. Si ces entreprises veulent s'adapter au marché, elles sont obligées de faire des changements. En tout cas, elles sont dans le processus et font en sorte d'être dans les référentiels.* »